



**CUNARD**

THE MOST FAMOUS OCEAN LINERS IN THE WORLD™

Cunard, compagnie membre de la CLIA, a pris la décision d'étendre ses mesures de prévention en raison de l'épidémie de Coronavirus. La priorité absolue de la compagnie est d'assurer la sécurité et la santé de ses passagers et membres d'équipage.

### **CUNARD PROLONGE LA SUSPENSION DES DEPARTS EN CROISIERE**

Cunard est en contact étroit et permanent avec les autorités sanitaires nationales et internationales, et suit l'évolution de la situation épidémiologique. En raison des différentes restrictions de voyage imposées par les gouvernements et les différents ports du monde entier, les itinéraires sont suspendus en conséquence avec de possibles ajustements sur les dates de remise en service des navires.

Les équipes de Cunard continueront de surveiller l'évolution de la situation au cours des prochains jours et semaines et, comme toujours, toutes les décisions prises, le seront dans l'unique but de protéger la santé et le bien-être de ses passagers et membres d'équipage.

#### **CROISIERES ANNULEES**

Les croisières à bord du **Queen Mary 2** et du **Queen Victoria** sont annulées jusqu'au 1er novembre 2020 inclus.  
Celles à bord du **Queen Elizabeth**, sont annulées jusqu'au 23 novembre 2020 inclus.

#### **POUR LES CROISIERES INDIVIDUELLES**

##### **1- Pour les croisières réglées dans leur totalité**

La compagnie offre un **Future Cruise Crédit (FCC) d'une valeur de 125 %** du montant de la croisière annulée\* qui se décompose ainsi :

- 100% des sommes versées sont rebasculées sur la nouvelle réservation
- 25% de réduction exceptionnelle (montant calculé sur le prix de la cabine uniquement)
- Ce FCC est utilisable **pour toute réservation effectuée avant le 31 décembre 2021**

##### **2- Pour les acomptes déjà versés sur des croisières**

Le principe de **l'avoir s'applique également aux acomptes déjà versés:**

- 100% des sommes sont rebasculées sur un nouveau dossier, en revanche, la compagnie n'ajoute pas le bonus.

*Toutefois, pour les prestations annexes à la croisière, les modalités de report ou de remboursement des compagnies aériennes et des hôtels, notamment, peuvent être différentes et seront donc étudiées au cas par cas.*

#### **L'actualisation de notre site est suspendue jusqu'à nouvel ordre.**

Par ailleurs, nos équipes sont désormais **présentes à l'agence à MI-TEMPS**. Le délai de traitement des dossiers est donc susceptible d'être plus long. Il n'est pas utile de renouveler votre demande.

Nous sommes de nouveau **joignables par téléphone les lundis/mercredis et vendredis de 14h00 à 17h00 et les mardis et jeudis de 09h00 à 12h00**. Vous pouvez, bien entendu, continuer à nous joindre par mail : [contact@unocéandecroisieres.com](mailto:contact@unocéandecroisieres.com)

Veuillez noter, dès à présent, **les dates de fermetures exceptionnelles de notre agence pour congés annuels : du 11 au 19 juillet 2020 et du 08 au 16 août 2020.**

La compagnie vous remercie de votre compréhension et vous dit à très bientôt.